

Service porteur : Pôle Formation et Réussite Etudiante (FRE)
Vice-président : Lydie ANCELOT

Avis n° CFVU-06-03-2025-02 De la Commission de Formation et de la Vie Universitaire

Séance du 06 mars 2025

Election de quatre élu(e)s étudiant(e)s membre de la CFVU au service de santé étudiante (SSE).

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Visas :

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu la Loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche 5 ;
- Vu le décret n°2013-178 du 13 mars 2023 relatif aux services universitaires et interuniversitaires de santé étudiante ;
- Vu les statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Contexte :

Election de quatre étudiant(e)s élu(e)s de la CFVU, pour être membres du service de santé étudiante (SSE).

Nature de la décision :

Pour avis de la CFVU avant délibération du CA

Lola WOJTAS, Titouan MOSSANT et leur suppléant(e)s Dorian TRIPONEL, Marie-Pierre CAPOA sont élu(e)s, par les étudiant(e)s élu(e)s de la CFVU présent(e)s ou représenté(e)s ce jour, pour être membres du service de santé étudiante (SSE).

Vote :

Soumis à la majorité simple

Après en avoir délibéré,

Avis Favorable

La présente délibération et son annexe sont adoptées, selon le décompte suivant :

13 votants :	13 pour
	0 contre
	0 abstentions

Fait à Poitiers, le 06/03/2025
La Présidente de la Commission de la Formation
Et de la Vie Universitaire,

Lydie ANCELOT



Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 19/03/2025

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.